Nations Unies S/2007/700



Conseil de sécurité

Distr. générale
3 décembre 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 28 novembre 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de faire référence à mon rapport du 28 septembre 2007 (S/2007/576) sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BANUGBIS), dans lequel je fais part de mon intention de présenter des propositions quant à la meilleure façon de continuer de fournir une assistance efficace à l'appui des efforts du pays pour contribuer à y stabiliser durablement la situation.

En 2007, le BANUGBIS a continué de contribuer aux efforts de stabilisation et de réconciliation de la Guinée-Bissau. Bien que des résultats encourageants ont été obtenus, notamment s'agissant du renforcement de la coopération entre les diverses branches du Gouvernement ainsi qu'entre les trois principaux partis politiques, il reste beaucoup à faire pour consolider et poursuivre le processus de gouvernance démocratique de façon à prévenir une reprise du conflit. De plus, de nouveaux problèmes, en particulier créés par le trafic de drogues et d'êtres humains ainsi que par la criminalité organisée, doivent être traités de façon à empêcher que les progrès importants réalisés jusqu'à présent soient réduits à néant.

Depuis son entrée en fonctions en avril 2007, le gouvernement du Premier Ministre N'Dala Cabi a introduit des réformes importantes afin de contribuer à la stabilisation. Il est notamment déterminé à mettre en œuvre le programme minimum pour la stabilité des finances publiques ainsi que le plan d'action pour la réforme du secteur de la sécurité, qui est essentielle. Sur le plan extérieur, il a activement pris contact avec la communauté internationale, en particulier avec les institutions financières internationales et les pays voisins de la région.

En dépit de ces efforts constructifs, la Guinée-Bissau reste fragile. Les tensions politiques internes s'intensifient en prévision des élections législatives en 2008, la situation économique se dégrade et les multiples conséquences négatives du trafic de drogues et de la criminalité organisée s'étendent dans le pays.

J'ai donc répondu favorablement à la demande d'assistance pour l'organisation des élections législatives en 2008 présentée par le Premier Ministre, et je me suis félicité de l'appui généreux récemment fourni par le Gouvernement nigérian ainsi que par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest afin d'aider le Gouvernement de la Guinée-Bissau à engager le processus de réforme du secteur de la sécurité et à préparer les soldats qui seront démobilisés à réintégrer de façon constructive la vie civile. Compte tenu de ce qui précède, je voudrais recommander

07-62411 (F) 051207 051207



la prorogation d'un an, jusqu'au 31 décembre 2008, du mandat du BANUGBIS, afin qu'il puisse continuer d'aider le Gouvernement de la Guinée-Bissau à faire face aux défis de la consolidation de la paix et à assurer la stabilisation politique du pays. Le nouveau mandat serait légèrement modifié afin de permettre au Bureau de contribuer à la mobilisation d'un appui international en faveur des efforts de lutte contre le trafic de drogues.

En conséquence, les activités du Bureau en 2008 porteraient principalement sur : a) la fourniture d'un soutien en faveur de la réconciliation nationale et du dialogue; b) l'aide à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité; c) l'aide à la lutte contre le trafic de drogues et des êtres humains et la criminalité organisée; d) la fourniture, en étroite coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires internationaux, d'un appui pour la tenue en 2008 d'élections législatives crédibles et transparentes; e) la promotion du respect de l'état de droit et des droits de l'homme; f) l'intégration de la question de l'égalité des sexes dans les efforts de consolidation de la paix, conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil; g) la facilitation des efforts de lutte contre la prolifération des armes légères et la participation à la collecte des armes détenues illégalement; h) la mobilisation de l'assistance internationale; et i) le renforcement de la coopération avec l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des pays lusophones, l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux.

Par ailleurs, s'agissant de la déclaration de son Président sur la Guinée-Bissau en date du 19 octobre 2007 (S/PRST/2007/38), par laquelle le Conseil me prie « de lui présenter des propositions sur la meilleure manière dont les Nations Unies pourraient fournir une assistance effective, intégrée et globale aux efforts nationaux » afin de contribuer à la stabilisation, j'ai l'intention, à la suite de la tenue en 2008 d'élections législatives crédibles et transparentes, d'étudier la possibilité de transformer le Bureau d'appui en une mission intégrée en Guinée-Bissau, et de formuler des recommandations à ce sujet au Conseil. Une telle mission, si elle est considérée appropriée, permettrait d'adopter une approche intégrée face à la complexité et à la diversité de la situation du pays. Je soumettrais des recommandations concrètes à ce sujet à l'issue du succès des élections.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon